

Daniel Margot, président d'une CCI 04 plus engagée

La Provence,
29/06/18



Daniel Margot quitte le fauteuil de vice-président pour celui de président de la Chambre de commerce et d'industrie. /PHOTO STÉPHANE DUCLET

Il était seul candidat déclaré à la succession de Roland Gomez, à la tête de la Chambre de commerce et d'industrie bas-alpine. Hier matin, à 56 ans, Daniel Margot, dirigeant la Savonnerie de Haute-Provence (et deux autres sociétés) a été élu président. S'il entend poursuivre l'action menée par son prédécesseur, l'heure est désormais aux réalisations. *"Depuis 2016, Roland Gomez a remis à niveau la CCI, maintenant nous continuons dans le pragmatisme avec deux axes prioritaires : les commerces de proximité du centre-ville et la formation"* - des priorités se traduisant en la nomination de Jean-Pierre Pradalier au poste de 1^{er} vice-président, de Christophe Barrière aux assurances et Jean-Pierre Joubert, à la formation. Néanmoins, les actions seront menées dans un cadre financier contraint : *"La situation de notre CCI est bonne mais l'avenir... Si le gouvernement continue de raboter 100 000€ par an,*

sans compensation, ce sera critique". Ce qui va se traduire par une position politique : *"Nous devons entrer dans un système de revendication auprès du gouvernement. Peut-être le gouvernement projette d'aller vers la régionalisation ? Mais nous avons besoin d'une CCI de proximité"*.

Car au final le budget 2017 était inférieur de 360 000€ à celui de 2016. Le produit de la vente de Chantemerle, à Sisteron 820 000€ a servi au remboursement des locaux de Manosque. Mais le bénéfice du CFA (95 000€) a dû être abandonné, le Conseil régional imposant la restitution de ce bénéfice. De fait, la chambre consulaire cherche des solutions : *"Pourquoi pas être actionnaire et gestionnaire de projets, comme des parkings ?"* interroge Daniel Margot. Par ailleurs, la CCI envisage de créer un label particulier sur le thème de la responsabilité sociale des entreprises.

Emmanuelle FABRE